

مجلس هيئة الصيادلة الصناع و الموزعين CONSEIL DE L'ORDRE DES PHARMACIENS FABRICANTS ET REPARTITEURS

Casablanca, le 10 février 2022

A l'ensemble des pharmaciens inscrits au tableau de l'Ordre du COPFR

Objet : Assemblée Générale & appel à candidatures pour le renouvellement de la moitié sortante des membres titulaires et des membres suppléants du bureau du COPFR

Chères consœurs, chers confrères,

Conformément aux dispositions du Dahir portant loi n°1-75-453 du 25 Hijja 1396- 17 décembre 1976, et des dispositions applicables au Conseil de l'Ordre des Pharmaciens Fabricants et Répartiteurs (COPFR) de la loi n°115-13 portant dissolution des conseils régionaux des pharmaciens d'officines du nord et du sud, le COPFR tiendra **samedi 26 mars 2022, à Casablanca, sa prochaine assemblée générale ordinaire et procédera par la même occasion aux élections biennales pour le renouvellement de la moitié sortante des membres titulaires et de tous les membres suppléants du bureau actuel.**

Les consœurs et les confrères désireux de faire acte de candidature sont priés de bien vouloir adresser leurs demandes de candidature par voie recommandée avec accusé de réception à l'attention de Madame la Vice-Présidente du COPFR ou de la déposer directement au secrétariat du COPFR contre accusé de réception, et ce, pendant les heures d'ouverture du siège du COPFR.

La demande de candidature **doit** être accompagnée des pièces suivantes :

- copie de l'autorisation (ou des autorisations) d'exercer justifiant d'une ancienneté de quatre années au minimum ;
- une copie de l'extrait du casier judiciaire ou de la fiche anthropométrique de date récente. (inférieure à 3 mois).

Important : seules les demandes de candidature accompagnées des documents précités seront prises en considération. Tout dossier incomplet sera irrecevable.

La date limite et l'heure de réception des demandes de candidature est fixée pour vendredi 11 mars à 12h30.

Nous vous rappelons que ces élections sont ouvertes uniquement aux pharmaciens marocains, autorisés à exercer au sein des établissements pharmaceutiques industriels ou grossistes répartiteurs régulièrement inscrits au Tableau de l'Ordre et à jour **du paiement de leurs cotisations.**

Veuillez agréer, chère consœur, cher confrère, l'expression de nos salutations les meilleures.

**Le Secrétaire Général
Lahcen BOUCHAOUIR**



C.O.P.F.R
Résidence Al Mawlid Angle Rue
Abou Hassan As Saghir & Ibnou
Katir N°41 Bloc B 20100
Casablanca - Tél. : 99 23 01/02

**La Vice-Présidente
Nadia LAHKIM**



C.O.P.F.R

رئاسة: ربة أبو حنين الصغير وابن كثير إقامة الولد أبو بولوك بن الطاهر الثالث رقم 41 العاريف - الدار البيضاء - الهاتف: 05 22 99 23 01 / 04 - الفاكس: 05 22 99 17 19 - البريد الإلكتروني: copfr@gmail.com
Angle Rue Abou Hassan As Saghir et Ibnou Katir - Résidence Al Mawlid 9 Bloc B, 3ème Etage N° 41 Mawlid Extension - Casablanca - Tél. : 05 22 99 23 01 / 04 - Fax : 05 22 99 17 19 - E-mail : copfrcasaj@gmail.com